

351

DB1.2

L'état des lieux et la gestion de l'amiante
et des résidus miniers amiantés

6212-02-009

Nouveaux cas de maladies à déclaration obligatoire liés à l'amiante : compilation pour la région de Chaudière-Appalaches (R-12)

2006 à 2018



Préparé par les Services en santé au travail
Direction de santé publique
10 décembre 2019
Révisé le 16 décembre 2019

Nouveaux cas de maladies à déclaration obligatoire liés à l'amiante : compilation pour la région de Chaudière-Appalaches (R-12) 2006 à 2018 est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS de Chaudière-Appalaches) :

363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
Téléphone : 418 386-3363

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Auteurs

Andréanne Leclerc, agente de planification, de programmation et de recherche
Services en santé au travail, Direction de santé publique
CISSS de Chaudière-Appalaches

Pierre Deshaies, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive
Services en santé au travail, Direction de santé publique
CISSS de Chaudière-Appalaches

Odette Laplante, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive
Services de promotion de la santé et prévention et organisation communautaire
Direction de santé publique, CISSS de Chaudière-Appalaches

Avec la collaboration de

René Veillette, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive
Services en santé environnementale, Direction de santé publique
CISSS de Chaudière-Appalaches

Nouveaux cas de maladies à déclaration obligatoire liées à l'amiante : compilation pour la région de Chaudière-Appalaches (R-12) - 2006 à 2018

Introduction

En réponse à la demande du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur l'amiante et les résidus miniers amiantés, les Services de santé au travail de la direction de santé publique ont produit une compilation régionale des nouveaux cas de maladies à déclaration obligatoire (MADO) d'origine professionnelle liées à une exposition à l'amiante entre 2006 et 2018 en Chaudière-Appalaches. Les données provenant des MADO d'origine environnementale ont également été intégrées à cette compilation avec la collaboration du Service de santé et environnement.

Voici les principaux faits saillants qui en ressortent :

- 3 cas sont d'origine environnementale, tous les autres cas sont d'origine professionnelle.
- 97 % des cas de MADO en lien avec l'amiante concernent des hommes.
- Près de 86 % des cas ont 65 ans et plus au moment du début de la maladie.
- Le secteur d'activité économique (SAE) qui occasionne le plus de cas de MADO d'origine professionnelle est le secteur 4 - Mines, carrières et puits de pétrole (53,9 % des cas).
- La région de Thetford est le réseau local de services (RLS) qui regroupe le plus de cas incidents pour la période observée (199/346, soit 51,4 % des cas de la région).
- Le taux d'incidence moyen de la région de Chaudière-Appalaches est plus de deux fois supérieur à celui du Québec avec 7,6 cas pour 100 000 personnes, comparativement à 3,5 cas pour 100 000 personnes au Québec.
- Le taux d'incidence moyen pour le réseau local de services (RLS) de la région de Thetford est 5 fois supérieur au taux d'incidence moyen de la région de Chaudière-Appalaches avec 40,4 cas pour 100 000 personnes et plus de 10 fois supérieur à celui du Québec.
- Le taux d'incidence semble diminuer dans le RLS de la région de Thetford pendant la période observée. Ceci pourrait s'expliquer par une tendance à la diminution des cas d'amiantose, maladie associée à des expositions plus importantes à l'amiante.

Sources de données et notes importantes

Données sur les MADO : Système MADO-Chimique, Infocentre de santé publique à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 2006 à 2018.

- Chaque déclaration de MADO liée à l'amiante faite par un médecin a fait l'objet d'une enquête épidémiologique; seuls les cas répondants aux définitions nosologiques¹ du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ont été retenus dans la présente compilation.
- La sous-déclaration² des MADO entraîne une sous-estimation du fardeau réel des maladies de l'amiante.
- Les modes d'exposition retenus pour cette compilation sont : Professionnelle, Professionnelle suspectée, Professionnelle et environnementale, Environnementale et Environnementale suspectée.
- Les modes d'exposition Environnementale et Environnementale suspectée comprennent toutes les situations non-professionnelles d'exposition (par exemple : membre de la famille exposé aux vêtements contaminés par les poussières d'amiante d'un travailleur des mines).
- Sont inclus les épisodes répondant aux définitions nosologiques (cas confirmé, cas clinique, exposition significative, cas confirmé d'origine indéterminée, cas clinique d'origine indéterminée) (réf. : Recueil des définitions nosologiques).
- Tous les cas sont attribués en fonction de la date de début de la maladie et non en fonction de la date de déclaration et, pour la région et le réseau local de services, en fonction du lieu de résidence au moment de la déclaration.

Données démographiques : Fichier des estimations démographiques. ISQ, estimations (1996-2000 : série produite en janvier 2010, 2001-2010 : série produite en avril 2019) et projections (2011-2036 : série produite en novembre 2014) de population, pour le découpage géographique en vigueur en avril 2019.

¹ [Recueil des définitions nosologiques, MSSS, 2018.](#)

² [De Guire et al. Faisabilité d'accroître la déclaration obligatoire des maladies liées à une exposition à l'amiante par les médecins des hôpitaux, INSPQ, 2017.](#)

Tableaux de données

1. Nombre de cas incidents de MADO d'origine professionnelle et environnementale liées à l'amiante, selon la maladie, Chaudière-Appalaches, 2006 à 2018

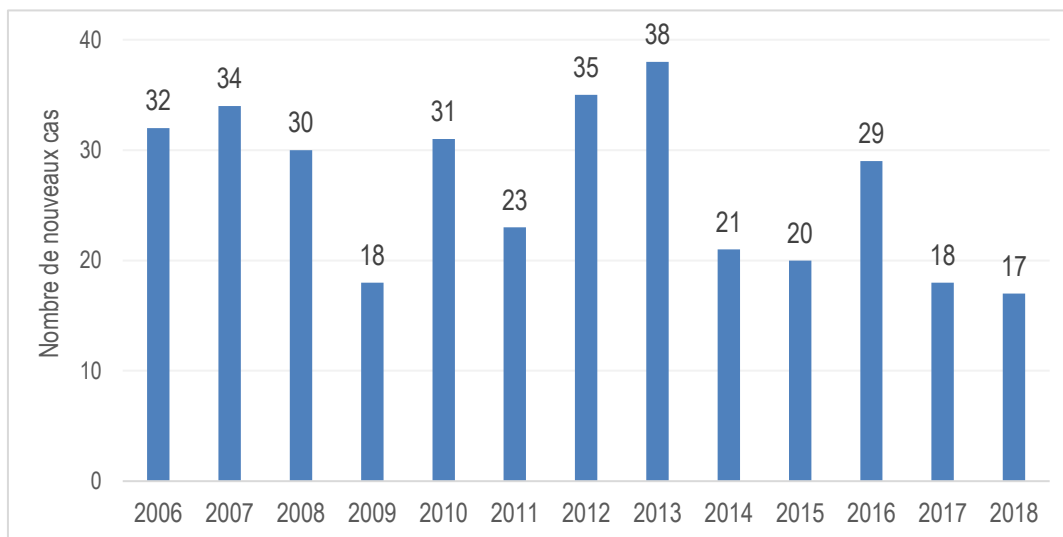
Maladie	Nombre de cas	Proportion
Amiantose	177	51,2 %
Cancer du poumon lié à l'amiante	75	21,7 %
Mésothéliome	94	27,2 %
Total	346	100 %

Il est à noter que pour la période observée, 3 nouveaux cas de mésothéliome sont d'origine environnementale, tous trois avec un début de maladie après 2012. Les autres cas sont tous d'origine professionnelle. À noter que les cancers du poumon liés à l'amiante d'origine environnementale ne sont pas à déclaration obligatoire.

2. Nombre de cas incidents de MADO d'origine professionnelle et environnementale liées à l'amiante, selon la maladie, Ensemble du Québec, 2006 à 2018

Maladie	Nombre de cas	Proportion
Amiantose	1 859	60,4 %
Cancer du poumon lié à l'amiante	439	14,3 %
Mésothéliome	778	25,3 %
Total	3 076	100 %

3. Évolution annuelle du nombre de cas incidents de MADO d'origine professionnelle et environnementale liées à l'amiante, Chaudière-Appalaches, 2006 à 2018



4. Nombre de cas incidents de MADO d'origine professionnelle et environnementale liées à l'amiante, selon les groupes d'âge, Chaudière-Appalaches, 2006 à 2018

Groupes d'âge	Nombre de cas	Proportion
45-54 ans	4	1,2 %
55-64 ans	46	13,3 %
65 ans et plus	296	85,5 %
Total	346	100 %

5. Nombre de cas incidents de MADO d'origine professionnelle et environnementale liées à l'amiante, selon le sexe, Chaudière-Appalaches, 2006 à 2018

Sexe	Nombre de cas	Proportion
Féminin	10	2,9 %
Masculin	336	97,1 %
Total	346	100 %

6. Nombre de cas incidents de MADO d'origine professionnelle liées à l'amiante, selon les professions (CCDP - 4 positions) avec le plus grand nombre de cas, Chaudière-Appalaches, 2006 à 2018

Profession (CCDP - 4 positions)	Nombre de cas	Proportion
7719-Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, n.c.a.	61	17,8 %
7718-Manoeuvres et travailleurs assimilés mines, carrières, champs de pétrole et gaz naturel	34	9,9 %
8791-Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés	23	6,7 %
8335-Soudeurs et oxycoupeurs	12	3,5 %
7717-Mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement	9	2,6 %
Données manquantes	103	30,0 %
Autres professions (8 cas et moins)	101	29,4 %
Total	343	100 %

Les cas de MADO d'origine environnementale ne figurent pas dans ce tableau étant donné que le mode d'exposition n'est pas professionnel.

7. Nombre de cas incidents de MADO d'origine professionnelle liées à l'amiante, selon le secteur d'activité économique (SAE), Chaudière-Appalaches, 2006 à 2018

Secteur d'activité économique	Nombre de cas	Proportion
04-Mines, carrières et puits de pétrole	185	53,9 %
08-Équipement de transport	56	16,3 %
01-Bâtiments et travaux publics	37	10,8 %
11-Administration publique	5	1,5 %
21-Autres services commerciaux et personnels	5	1,5 %
24-Fabrication de produits du pétrole et du charbon	5	1,5 %
Autres SAE (4 cas et moins)**	22	6,4 %
Données manquantes	28	8,2 %
Total	343	100 %

Les cas de MADO d'origine environnementale ne figurent pas dans ce tableau étant donné que le mode d'exposition n'est pas professionnel.

Il est à noter que les secteurs d'activité économique (SAE) comprenant 4 cas et moins ne sont pas présentés séparément dans le tableau. Les SAE touchés sont les suivants : 03-Forêts et scieries, 05-Fabrication de produits en métal, 07-Caoutchouc, matières plastiques, 09-Première transformation des métaux, 14-Industrie du papier et articles divers, 10-Produits minéraux non-métalliques, 15-Transport et entreposage, 16-Commerce, 28-Enseignement et services connexes, 30-Services médicaux et sociaux, 29-Finances, assurances et affaires immobilières et 18-Fabrication de machines (sauf électriques).

Aussi, les SAE qui ne figurent pas dans le tableau ou la liste ci-dessus n'ont eu aucun cas incident pendant la période observée.

8. Nombre de cas et taux d'incidence moyen* de MADO d'origine professionnelle et environnementale liées à l'amiante pour 100 000 personnes, selon le RLS, Chaudière-Appalaches, 2006 à 2018

Réseau local de services	Nombre de cas	Nombre de cas moyen	Moyenne pop. 15 ans et plus**	Taux d'incidence moyen pour 100 000 personnes
RLS Alphonse-Desjardins	115	8,8	201 513	4,4
RLS de Beauce	9	1,1	59 213	1,9
RLS de Montmagny-L'Islet	9	0,9	35 873	2,5
RLS de la région de Thetford	199	15,1	37 391	40,4
RLS des Etchemins	6	0,9	14 809	6,1
Données manquantes	8	-	-	
Total Chaudière-Appalaches	346	26,4	348 799	7,6
Total Ensemble du Québec	3 076	236,6	6 802 987	3,5

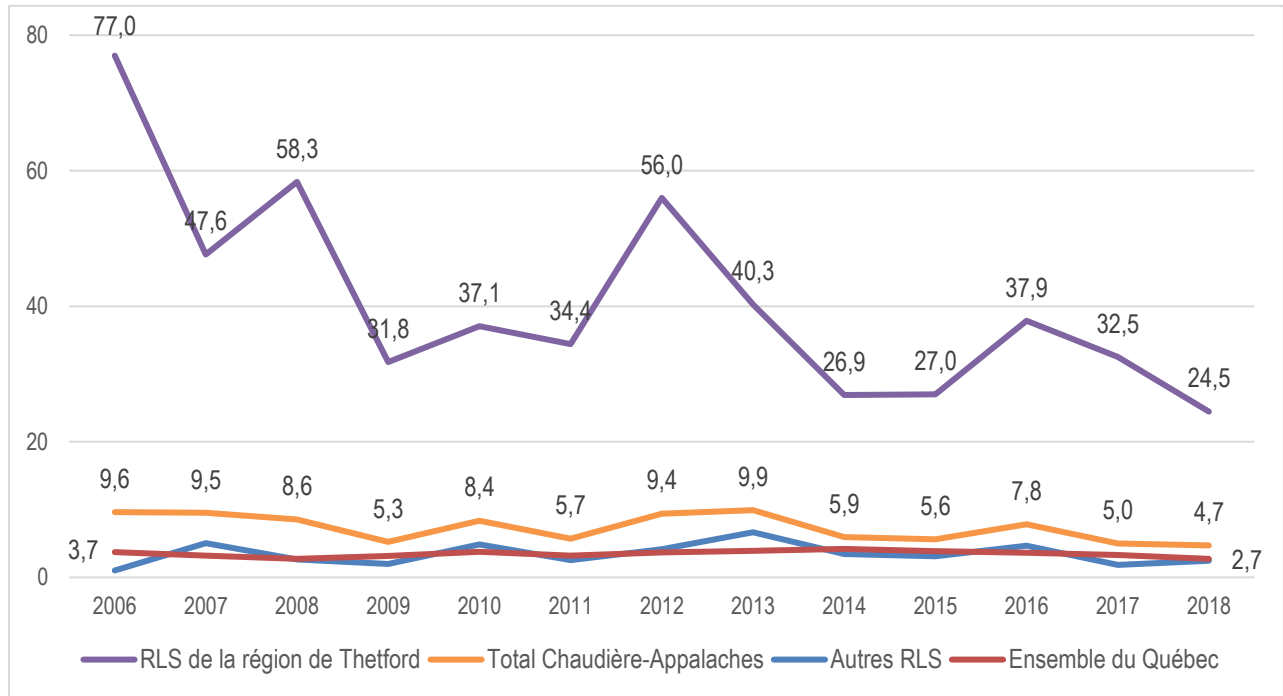
* Le dénominateur retenu pour calculer le taux d'incidence est la population de 15 ans et plus provenant des estimations et projections de population de l'ISQ.

**Une moyenne de population de 15 ans et plus a été calculée pour la période de 2006 à 2018 servant ainsi comme dénominateur du taux d'incidence moyen.

Note importante : l'augmentation des déclarations issues du projet pilote réalisé par l'INSPQ³ à partir de 2012 n'a pas changé de façon significative l'ordre de grandeur dans la comparaison des taux d'incidence moyens entre le RLS de Thetford, la région Chaudière-Appalaches et le Québec (données comparatives 2006-2011 (avant le projet pilote INSPQ) et 2012-2018 (pendant et après le projet pilote INSPQ) des taux d'incidence, non présentées, mais disponibles sur demande). Cette étude visant à accroître la déclaration obligatoire des maladies liées à une exposition à l'amiante par les médecins des hôpitaux a été menée dans trois hôpitaux du Québec : l'hôpital de Thetford Mines (région de Chaudière-Appalaches), l'hôpital Maisonneuve-Rosemont (région de Montréal) et l'hôpital de Saint-Jérôme (région des Laurentides).

³ [De Guire et al. Faisabilité d'accroître la déclaration obligatoire des maladies liées à une exposition à l'amiante par les médecins des hôpitaux, INSPQ, 2017.](#)

9. Évolution du taux d'incidence annuel de MADO d'origine professionnelle et environnementale liées à l'amiante, pour le RLS de la région de Thetford, la région et les autres RLS de Chaudière-Appalaches et le Québec, 2006 à 2018



Dans la population du RLS de la région de Thetford, le taux d'incidence des cas MADO liés à l'amiante a diminué de moitié depuis 2007, alors que dans l'ensemble du Québec et le reste de la région, le taux d'incidence a évolué en dents de scie. Le taux observé dans ce RLS demeure cependant 5 fois plus élevé que celui de la région et 10 fois plus élevé que dans l'ensemble du Québec. Le taux d'incidence des autres RLS de la région Chaudière-Appalaches est équivalent à celui de l'ensemble du Québec.

Précisons que la diminution du taux d'incidence des maladies liées à l'amiante dans le RLS de la région de Thetford reflète surtout une diminution des cas d'amiantose, maladie liée à une plus forte exposition aux poussières d'amiante (données non présentées).

**Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches**

Québec 

www.cisss-ca.gouv.qc.ca

